

**Le président suppléant (M. Béchard):** Le ministre ne peut répondre à une question qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Une voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Béchard):** Il n'y a pas consentement unanime.

**Une voix:** Jack Murta a dit non.

[Français]

**M. Allard:** Monsieur le président, je voudrais tout simplement dire quelques mots au sujet du secteur laitier au Canada. Inutile de dire que, selon les plus récentes statistiques, ce secteur s'est gravement détérioré depuis le début de l'année. Les excédents de lait de transformation au cours de la présente campagne s'élèveront à près de 1.5 milliards, et pour réduire la production l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Whelan) n'a pas trouvé mieux que d'imposer des quotas, que de recourir à un système de contingentement et ainsi pénaliser ceux qui auront une production trop considérable.

L'honorable ministre désire tout simplement que la production corresponde à la demande. Autrement dit, il veut ajuster l'offre à la demande. Mais je me demande, monsieur le président, s'il s'est réellement posé la question, savoir si la demande réelle était satisfaite et adéquate.

Je pense par exemple aux enfants qui dans tout le pays manquent de lait, de beurre et de fromage. Je me demande si le ministre a pensé aux gens de Montréal et des villes qui vivent dans des taudis, aux enfants qui n'ont pas suffisamment de lait à consommer à chaque jour.

Il n'y a pas tellement longtemps, je proposais une motion en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, à l'effet de demander que le gouvernement distribue du lait gratuitement dans toutes les écoles et, comme d'habitude, les députés de son parti ont refusé. Alors, monsieur le président, je me demande ce que l'honorable ministre a l'intention de faire avec les surplus de lait. Tout ce qu'il a trouvé de mieux c'est d'imposer des quotas.

D'abord la Commission canadienne du lait impose des quotas à tort et à travers, et on se soucie peu de faire une mise en marché adéquate; à mon avis, on pourrait distribuer par exemple les surplus de lait, faire des échanges avec les pays comme les Arabes et échanger nos produits de lait et nos surplus agricoles, soit pour de l'huile, soit pour du café, soit pour du thé. Il serait certainement possible au cours de ces échanges de faire du troc, de satisfaire aux besoins alimentaires des pays qui souffrent de la faim et nous autres ici, nous pourrions facilement échanger ces produits-là.

Le ministre a dit qu'on ne pouvait pas mettre une *switch* sur une vache et l'enlever quand on voulait. Je lui dirai qu'une vache n'est pas un robinet que l'on peut fermer ou ouvrir à volonté.

Actuellement, on impose des quotas, et je crois sincèrement, monsieur le président, que c'est une injure à faire à la nature d'imposer des quotas, de payer les cultivateurs dans l'Ouest pour ne pas semer, et ainsi de suite, et je pourrais lui dire que la nature sait bien se venger, et que c'est presque un blasphème actuellement de vivre dans un pays immensément riche et de voir que le système oblige le ministre à imposer des quotas.

● (2050)

*Subsides*

On pourrait fort bien emmagasiner tous nos produits de surplus pour les années qui seront peut-être plus dures, pour les années de disette, où on demandera à la nature de produire du lait, de produire du blé et où elle ne répondra plus à nos demandes. Je crois qu'il sera sage d'emmagasiner tous nos surplus et le trop qui déverse et le donner aux pays pauvres, ou faire des échanges, comme je l'ai dit tantôt. Il faut bien se rappeler que les récoltes sont conditionnées soit par la température, les saisons qui sont plus courtes ou plus froides, la saison des récoltes qui peut être affectée par des pluies ou des gelées hâtives et les maladies qui changent en définitive la production en général.

Le quota mensuel, à mon avis, est une folie furieuse. Pourquoi pas des quotas pour chaque traite le matin et le soir. Il faudrait plus de fonctionnaires pour contrôler. Cela pourrait permettre d'augmenter les effectifs de la Fonction publique. C'est un raisonnement de fou, me dira-t-on. Pas plus fou que le système de quota mensuel. Le contingentement de toute production agricole est une absurdité face aux réalités de notre siècle: la famine, la pauvreté, la maladie. Quand le gouvernement a payé les producteurs de blé pour qu'ils réduisent leurs emblavures, il a tout simplement financé la rareté, il a financé la réduction de la richesse.

Quand le gouvernement impose un système de quotas aux producteurs de lait, il ne tient pas compte de toutes les conditions naturelles, comme je les énumérais tantôt, qui peuvent influencer ce genre de production. Il ne tient pas compte également des besoins réels de la population canadienne et internationale. Si le gouvernement appliquait des mesures réalistes pour permettre à chaque Canadien de se nourrir convenablement, selon ses besoins, et mettait fin aux importations inutiles—je veux parler ici de la quantité de fromage, d'œufs et de produits de toutes sortes qu'on importe, le bœuf, et ainsi de suite—il est clair qu'il se retrouverait dans une situation de sous-production, ceci à condition naturellement que tous les besoins canadiens et mondiaux soient comblés.

Si on appliquait un escompte sur tous les produits de première nécessité pour chaque famille canadienne, je parle ici de l'escompte qui sera accordé sur les produits canadiens, et surtout pour les familles les plus démunies, il est certain que la consommation globale des produits agricoles canadiens augmenterait. On n'aurait pas à ce moment-là à faire les folies que nous faisons actuellement en imposant des quotas.

Le gouvernement applique des lois de bureau, de papier, de technocrates, de contrôles. Ces lois sont trop souvent contre nature et ne correspondent pas aux besoins actuels et futurs de la population. Le gouvernement ne devrait siéger qu'à titre de conseiller aux réunions des offices de mise en marché des produits agricoles. Ces offices devraient être sous le contrôle direct des producteurs agricoles. J'aimerais signaler que la consommation du lait au Québec a diminué de 33 p. 100 depuis 1972, c'est-à-dire qu'en 1955, la consommation moyenne était de 133 pintes; en 1974, de 42 pintes ou de 33 p. 100.

Donc, monsieur le président, nous, du Parti Crédit Social, considérons que le lait, le fromage et le pain sont des aliments nécessaires au maintien d'une bonne santé et à la prévention des maladies, et cela plus particulièrement pour les enfants, les vieillards, tout le monde. Nous demandons donc au gouvernement, encore une fois, de voir à prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires afin de diminuer les prix exorbitants du lait, du fromage et du pain et les ramener à ce qu'ils étaient en 1972.